

## Conclusion : l'accès configure l'action des archivistes

Françoise Hiraux

---

### Citer ce document / Cite this document :

Hiraux Françoise. Conclusion : l'accès configure l'action des archivistes. In: La Gazette des archives, n°243, 2016-3. Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015. pp. 103-108;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5381>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2016\\_num\\_243\\_3\\_5381](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_243_3_5381)

---

Fichier pdf généré le 18/03/2019

# Conclusion : l'accès configure l'action des archivistes

---

Françoise HIRAUX

Plus que jamais, l'accès est la pierre de touche des archives parce que l'usage est devenu la valeur dominante de la société et de l'économie de l'information. Il sort profondément modifié du bouleversement opéré par le numérique depuis quinze ans, cet acteur puissant qui a enchaîné les réformes et les transformations dans la vie publique, généré une économie technico-industrielle mondiale et enclenché de véritables métamorphoses des imaginaires, des besoins et des usages.

## Introduction

Internet a propulsé l'accès immédiat et à distance aux ressources documentaires au rang de réalité et de nécessité. Un objet révolutionnaire, dont les effets déterminants sont de faire basculer le point de gravitation de la conservation des données vers leur utilisation, d'émanciper la fouille documentaire des codes classiques de l'univers archivistique et de revendiquer l'interconnexion des informations.

La navigation Web concourt à l'émergence de nouveaux rapports entre les hommes et avec les choses. Elle renforce les identités polyphoniques (ressortir à plusieurs être(s), par interférences, rencontres et croisements) et de nouvelles appartenances (déterminées par les réseaux). Elle suscite et porte des curiosités, des cueillettes et des créations. Elle soutient le désir d'intervenir, d'agir, de rompre avec la soumission aux prescrits extérieurs à soi... mille pratiques libres et créatives dont le déploiement pourtant ne manque ni de paradoxes ni d'illusions idéologiques car elles ont lieu sous le règne de la consommation et

de la domination économique de quelques géants de l'informatique et de l'Internet. Éric Sadin insiste à juste titre sur la marchandisation généralisée des services qui est à l'œuvre dans l'économie de l'information. Il explique aussi comment l'industrie technologique réduit l'homme à la dimension de celui qui paie pour chaque chose<sup>1</sup>. Ceci mérite certainement d'intervenir dans notre réflexion sur l'accès aux données et aux documents.

Une déliaison généralisée est à l'œuvre. L'immédiateté des accès et la consommation – le régime sous lequel nous usons des informations – concentrent le temps sur l'instant et l'amputent imaginativement de ses autres dimensions, le passé et le futur, cependant que le fonctionnement des médias interactifs, les hypertextes, les objets multimédias et les *storytellings* érodent la structure de la narration classique qui engageait un début, un milieu et une fin. La lecture-écriture par et pour le Web procède par recompositions et assemblages et l'on est entré dans une immense esthétique du fragment, foncièrement insoucieuse des contextes originaires. Soulignons ceci : la dématérialisation, la déterritorialisation et la « dé-textualisation » contreviennent directement à la culture classique des archives fondée sur la liaison entre des documents et un producteur d'une part, et un parcours défini et singulier, d'autre part.

Par ailleurs, pour raisonner sur la question de l'accès aux données et aux documents de l'enseignement supérieur et de la recherche produits aujourd'hui, il est indispensable de prendre en compte la condition actuelle du monde scientifique. Soumis à une compétition généralisée, les chercheurs n'ont pas la disponibilité nécessaire pour assurer la conservation de leurs documents de travail et les établissements qui y sont même confrontés se retrouvent dans des logiques de propriété des savoirs.

## Des pratiques

Comment les archivistes gèrent-ils l'accès aux documents et aux données de l'enseignement et de la recherche produits aujourd'hui ? Les intervenants aux rencontres de la section Aurore de novembre dernier ont dressé un état sensible et argumenté des innovations, des stratégies et des pratiques au sein de leurs établissements.

---

<sup>1</sup> SADIN (Éric), *La vie algorithmique*, Paris, La Découverte, 2015.

*Investir les règles*

Quelques réflexions autour des règles, dont je puise l'inspiration dans l'intervention de Charlotte Maday. Des lois, au pluriel, définissent l'accès aux données et aux documents. Elles sont nombreuses et leur assemblage est complexe car chacune illustre des nécessités particulières, parfois antagonistes. Archivistes, nous devons les connaître toutes, mais il est très important que nous en pénétrions les valeurs et comprenions ce qu'elles veulent défendre pour pouvoir exercer à leur endroit un respect intelligent et actif. De quoi parle fondamentalement le Code du patrimoine et pourquoi le fait-il ? Que vise la protection des données à caractère personnel ou celle du droit d'auteur ?

Les tenants et aboutissants de la lourde question de la communication des données à caractère personnel ont pris de telles dimensions qu'elle est devenue une sorte de monstre qui phagocyte la problématique de l'accès. Sur le terrain pourtant, les archivistes cherchent, progressent, innovent et parviennent à des résultats. Ils s'appuient sur la loi, mais simultanément, ils explorent les acquis et les outils de leur discipline. Édith Pirio a pris le problème par le bout de la diffusion des instruments de recherche et Odile Gaultier-Voituriez, par celui de la responsabilité archivistique d'assurer la cohérence des sources. Toutes sortes d'impasses demeurent, bien sûr, comme l'a rappelé Jean-Luc Tessier qui a exposé le cas de la publicité des rapports des correspondants Informatique et Liberté que la loi impose mais qui contiennent des données non communicables. Le réel pose aussi ses exigences que les normes – des règles d'une autre nature – veulent prendre en charge. Les normes de description et de marquage sont indispensables pour atteindre l'interopérabilité des objets qui constitue aujourd'hui le grand enjeu de l'accès. Le *records management* et toutes ses variantes méritent d'être pensés en tant qu'ils conditionnent directement la possibilité de consulter les documents.

*Prendre l'accès par ses bouts*

L'exposé d'Audrey Ceselli sur la collecte systématique des archives définitives des écoles primaires publiques par les Archives de Paris met en évidence trois éléments. Premièrement, le rôle fondateur de la collecte sans laquelle rien n'advient. Deuxièmement, la nécessité d'enrichir les documents pour qu'ils soient utiles à ceux qui les consulteront : occasion de souligner que la raison d'être d'une campagne de collecte aussi exigeante en travail, en temps et en ressources réside dans la mise à disposition d'un patrimoine documentaire ; et invitation aussi à réfléchir les notions de service et, ici, de bien commun. Troisièmement, le caractère indispensable de la publicité (au sens de

communication) pour que les publics, informés de l'existence du fonds, le consultent et fassent leurs les informations qu'il contient.

Julien Pomart nous a invités à une inversion stimulante : valoriser pour mieux collecter. Un écho au cas des archives scolaires parisiennes, augmenté d'une considération capitale : valoriser c'est prendre résolument le parti de l'utilisateur. Jérôme Allain ajouta une invitation pressante à reconsidérer le profil des lectorats et la palette des besoins. Il existe des usages des archives autres que documentaires et tous les usagers (actuels et potentiels) des archives ne sont pas des chercheurs ou des généalogistes.

La réutilisation est la sœur siamoise de l'accès. Nos journées ont été l'occasion d'un rappel salutaire de l'ubiquité des données. Produites par une instance A, elles peuvent se retrouver dans le panier d'information d'un organisme A' tout à fait différent (comme par exemple le bilan des CIL). Créées à un moment T en vertu d'un premier objectif, elles soutiennent ensuite d'autres projets. Élaborées par un producteur précis, elles se retrouvent à la disposition d'utilisateurs nombreux et très divers. Magalie Moysan, Pierre Verschueren, Hélène Chambefort et Margot Georges, Benoît Berthou et Sarah Labelle ont, successivement, exposé les enjeux, l'intérêt, les limites et les conditions de la réutilisation de données et de travaux scientifiques pour de nouvelles recherches. Ils ont mis en relief les convergences mais aussi les zones importantes de divergence entre les points de vue de l'archiviste et du chercheur.

## Quelques attentes

Deux termes nous environnent de toutes parts et à chaque instant : « information » et « patrimoine ». Injonctions, concepts, paradigmes et mots d'ordre à la fois, ils modèlent notre esprit, nos désirs, nos approches et nos pratiques.

À l'estime de François Hartog, les valeurs attachées à « information » et « patrimoine » constituent à la fois les signes et les effets d'un nouveau régime d'historicité qu'il appelle le présentisme<sup>1</sup>. Celui-ci se caractérise simultanément par l'accélération du temps et par son écrasement dans un présent délié du passé aussi bien que du futur. Un présent qui se veut autosuffisant et se donne comme le seul horizon possible. Mais aussi, un moment qui ne cesse de s'évanouir dans l'immédiateté. Tel, il rend les autres temps opaques et coupe aussi bien de l'expérience (le passé, la tradition) que de l'attente (le futur comme ouverture, le

---

<sup>1</sup> HARTOG (François), *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Le Seuil, 2012 (en version de poche dans la collection *Points histoire*, H458).

projet mobilisateur). Dans cet instant sans partenaire, les événements n'ont plus de sens. Ils sont réduits imaginativement à de l'imprévu et l'essentiel est d'y réagir au plus vite. Le besoin éperdu d'information découlerait de cette nécessité, au moins pour une partie de ses dimensions. La mémoire et le patrimoine seraient là pour réparer tout ce que le présentisme atomise.

*Données-data. Quels effets ?*

Sous l'angle de l'information, les archives sont considérées avant tout comme des données, des « data », des ressources. Il s'agit de conserver les différentes productions dégagées par une recherche : données brutes et élaborées, résultats, protocoles et méthodes... Le but de cet archivage est d'anticiper la réutilisation éventuelle des données et de préserver tout ce qui pourrait servir à faire valoir des droits.

Raisonnement sous l'entrée de l'information consiste à penser selon un paramètre d'espace au détriment du temps et des notions qui lui sont ou étaient associées dans le monde des archives : le contexte, la critique, le respect des fonds. Il faut recevoir les données immédiatement exploitables pour alimenter des corrélations établies par des algorithmes.

On passe également de l'usage au droit d'user, dans une logique de marchandisation des services. Partage et pillage, paiement et piratage. Comment assurer, c'est notre responsabilité foncière, l'avenir d'un bien commun ?

*Document. Mais de quoi ?*

Lorsqu'une archive est considérée comme un document, elle reçoit un sens en tant que matériau pour la recherche. La question se pose néanmoins de savoir ce qu'elle atteint, ce qu'elle « documente ». Il nous revient d'explorer son contenu avec la critique de provenance et les autres outils de l'archivistique, mais, avant tout, de mobiliser les problématiques et les grilles élaborées dans les sciences humaines et sociales. L'objectif est de se mettre en capacité d'appréhender la complexité des réels superposés dans le document : psyché des acteurs, fonctionnement des institutions, environnement intellectuel et idéologique, contraintes techniques et économiques. D'un mot, il s'agit que les archivistes pratiquent, comme les autres scientifiques, l'interprétation.

Prenons l'exemple des documents attachés au parcours et aux activités d'un jeune chercheur aujourd'hui. Les documents institutionnels et administratifs qu'il produit ou qui sont produits à son propos, taisent les rivalités, les conflits, les tactiques de positionnement... Plus encore, ils méconnaissent l'intimité. Où trouver l'être du sujet chercheur quand nous accédons uniquement à ses

productions scientifiques ? Les documents lissent et tracent fictivement des parcours linéaires, là où la vie est faite de souffrances et de bonheurs, de grands et de petits désastres, de réussites et de déprises... La dynamique de la recherche est faite de tâtonnements, d'errances et d'erreurs, de suspens, de sauts, de bifurcations, de rencontres où l'intuition joue, jusqu'à un certain point, un rôle aussi important que la systématique.

C'est pourquoi donner accès aux documents passe par une réflexion active quant à ce qu'ils sont et quant à la matière qu'ils portent à la connaissance. L'exercice de nos responsabilités ne consiste pas à fournir un avatar du réel mais à analyser ce qu'une trace apporte, effectivement ou non, selon quelle perspective et dans quel champ.

Un nouveau travail de typologie est indispensable car l'information et le patrimoine sont des termes attrape-tout qui empêchent de construire une politique à partir des questions essentielles : de quoi s'agit-il ? À quels nouveaux usages devraient répondre ces archives ? Comment les collecter, les évaluer et les organiser ? L'élaboration typologique permettra aussi de repérer les documents dans leur réalité d'aujourd'hui et de construire des plans de conservation adaptés à la vie actuelle des laboratoires et, plus généralement, aux pratiques des chercheurs.

## **De nouveaux exercices des responsabilités des archivistes**

L'accès nous incite à penser les Archives comme des centres de compétence, et le travail des archivistes comme un service actif et intelligent. Pour répondre valablement aux besoins, il faut interroger les attentes et leurs présupposés, dans une attitude tout inverse de celle du fournisseur, et « augmenter » les contenus en documentant les contextes, ce qui représente de multiples défis technologiques et de gestion du temps. Permettre l'accès consiste aussi à faire connaître largement les ressources documentaires.

Ce qui rassemble le tout est peut-être le désir de penser et d'inscrire nos bureaux dans des réseaux de services, publics ou non, habités par un projet capital de citoyenneté. Car la raison d'être de la conservation et de la communication des archives est de mieux permettre de penser.

Françoise HIRAUX  
Archiviste  
Université catholique de Louvain